



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**INSTRUCTION N° 018 - 12 - 2010 RELATIVE A L'OBLIGATION POUR LES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES DE PRODUIRE UN RAPPORT ANNUEL**

Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest,

- Vu le Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, notamment en son article 34 ;
- Vu les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) annexés au Traité de l'UMOA, en date du 20 janvier 2007, notamment en leurs articles 30 et 59 ;
- Vu la loi uniforme portant réglementation des systèmes financiers décentralisés, adoptée par le Conseil des Ministres de l'UMOA le 6 avril 2007, notamment en ses articles 49 à 51 ;

**DECIDE**

Article premier : **Objet**

La présente instruction a pour objet de fixer les normes de présentation à observer par les systèmes financiers décentralisés (SFD) dans l'élaboration d'un rapport annuel, au terme de chaque exercice social.

Article 2 : **Périodicité de production du rapport**

Les SFD sont tenus de produire un rapport annuel à la fin de chaque exercice social.

Les unions, fédérations et confédérations des SFD sont également tenues d'élaborer un rapport annuel sur une base combinée, conformément aux dispositions du référentiel comptable spécifique des SFD.

Le rapport annuel élaboré par les SFD non constitués sous forme mutualiste ou coopérative est présenté sur une base consolidée, conformément aux dispositions du référentiel comptable spécifique des SFD.

Les SFD constitués en réseau sont tenus de transmettre, en sus du rapport annuel sur une base combinée, les rapports de chacune des entités membres du réseau.

Article 3 : Contenu du rapport annuel

Le rapport annuel comprend, outre les informations sur les activités de l'institution, les états financiers approuvés par l'Assemblée Générale, constitués du bilan, du compte de résultat et des états annexes ainsi que les informations dont la liste est annexée à la présente instruction.

Article 4 : Mode de transmission du rapport annuel

Les rapports des SFD visés à l'article 44 de la loi portant réglementation des SFD sont communiqués sur support électronique au Ministère chargé des Finances, à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ci-après dénommée « BCEAO » ou « Banque Centrale » et à la Commission Bancaire, conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi susvisée.

Les autres SFD, à défaut de fournir le rapport sur support électronique, les transmettent sur support papier.

Le rapport doit être revêtu de la signature d'une personne dûment habilitée pour engager la responsabilité du SFD.

Article 5 : Annexe

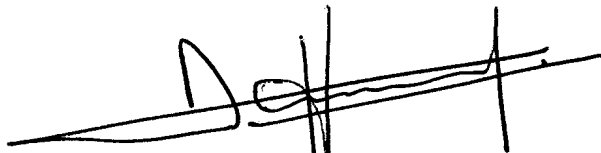
L'annexe ci-jointe, qui fait partie intégrante de la présente instruction, précise les informations devant figurer dans le rapport annuel.

Article 6 : Entrée en vigueur

La présente instruction abroge et remplace toutes dispositions antérieures traitant du même objet.

Elle entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et est publiée partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le 29 DEC. 2010



**Philippe-Henri DACOURY-TABLEY**

---

**ANNEXE****INFORMATIONS DEVANT FIGURER DANS LE RAPPORT ANNUEL  
DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES**

---

Le rapport annuel doit comporter une description sommaire de l'historique de l'institution. Il reflète la vie de l'institution par rapport notamment :

- à son environnement socio-économique ;
- aux pratiques mutualistes ou coopératives, le cas échéant ;
- à la gouvernance d'entreprise ;
- à l'évolution de sa situation financière ;
- aux prestations offertes à ses membres (épargne, crédit, micro-assurance, transfert d'argent, monétique, etc) ;
- aux innovations en cours concernant les services offerts ;
- aux relations de l'institution avec son environnement, notamment les activités sociales réalisées ;
- à la mise en œuvre des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- aux changements intervenus dans son organisation ;
- aux difficultés rencontrées ;
- à ses relations avec les Autorités de contrôle ;
- à ses partenaires ;
- à ses perspectives.

Il est également requis des informations ou des analyses sur les affiliations et désaffiliations d'institutions membres, relatives à la période sous revue, ainsi que la liste des autres institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient des financements.

Le rapport annuel comporte, notamment en son annexe, les tableaux ci-après.

---

## I. DONNEES GENERALES

**Tableau n°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients (en unités)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
<b>Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1)+(2)</b>			
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)			
• Hommes (a)			
• Femmes (b)			
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)			
Nombre de groupements de personnes physiques bénéficiaires			
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques bénéficiaires (3) = (c)+(d)			
• Hommes (c)			
• Femmes (d)			

**Tableau n°1.2 : Effectif des dirigeants et du personnel employé (en unités)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent			
Nombre de membres du Conseil de Surveillance (*)			
Nombre de membres du Comité de Crédit (*)			
<b>Nombre de membres des autres comités créés par le SFD (**)</b>			
Effectif total des employés (3) = (1)+(2)			
• Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) dont : (1) - nationaux - personnel expatrié			
• Autres employés (2) = (a)-(b)+(c)			
Agents permanents (a)			
Agents contractuels (b)			
Personnel expatrié (c)			

(\*) A renseigner par les institutions coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit

(\*\*) A préciser

13

### 1.3 Données sur la gouvernance

**Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution**

Rubriques	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA <sup>1</sup>			
- Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service) ;			
- Autre personnel.			
Montant des frais généraux en FCFA			
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux			
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux			

**Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus**

Rubriques	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non salariés <sup>2</sup> en FCFA			
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA			
- Perdiem			
- Transport			
- Hébergement			
- Téléphone			
- Carburant			
- Autres			

<sup>1</sup> Salaires, appointements, indemnités, gratifications et primes occasionnelles ou périodiques versées au personnel, les rémunérations des administrateurs salariés, les cotisations aux régimes de retraite, etc .

<sup>2</sup> S'applique aux sociétés (SA, SARL)

## II. DONNEES SUR LES POINTS DE SERVICE

**Tableau n°2 : Evolution du nombre de points de service**

Paramètres	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre d'institutions de base			
Nombre de guichets ou d'antennes			

## III. DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS

**Tableau n°3.1 : Evolution du montant des dépôts (en milliers de FCFA)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
<b>Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1)+(2)</b>			
Montant des dépôts des personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)			
• Montant des dépôts des hommes (a)			
• Montant des dépôts des femmes (b)			
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)			

**Tableau 3.2 : Décomposition des dépôts par terme**

Dépôts à vue		Dépôts à terme		Autres dépôts	
Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)

05

**Tableau n°3.3 : Evolution du nombre de déposants (membres, bénéficiaires ou clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
<b>Nombre total des déposants (1)+(2)</b>			
Nombre de déposants personnes physiques non-membres d'un groupement (1)=(a)+(b)			
• Nombre de déposants hommes (a)			
• Nombre de déposants femmes (b)			
Nombre de déposants personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)			
<b>Nombre de comptes inactifs</b>			
<b>Montant des soldes des comptes inactifs</b>			
<b>Nombre total de comptes</b>			

**Tableau n°3.4 : Evolution du capital social \***

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)			

\* Pour les sociétés de capitaux.

**Tableau n°3.5 : Répartition du capital social entre les principaux actionnaires**

Noms et prénoms des principaux actionnaires	Montant du capital détenu (Année n)	Part du capital détenu (Année n)	Montant du capital détenu (Année n-1)	Part du capital détenu (Année n-1)

00

#### IV. DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)

**Tableau n°4.1 : Evolution du montant annuel des prêts accordés \* (en milliers de FCFA)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
<b>Montant des prêts accordés (1)+(2)</b>			
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)			
• Montant des prêts accordés aux hommes (a)			
• Montant des prêts accordés aux femmes (b)			
Montant des prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)			

\* Il s'agit du montant des prêts accordés dans l'année.

**Tableau n°4.2 : Evolution du nombre de prêts accordés dans l'année (en unité)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
<b>Nombre de prêts accordés (1)+(2)</b>			
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)			
• Nombre de prêts accordés aux hommes (a)			
• Nombre de prêts accordés aux femmes (b)			
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)			
Montant moyen des prêts accordés (somme des prêts rapportée au nombre de prêts accordés)			

05



**Tableau n°4.3 : Engagements par signature (en milliers de FCFA)**

Nature de l'engagement donné	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Engagements de financement donnés en faveur des institutions financières			
Engagements de financement donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients			
Engagements de garantie d'ordre des institutions financières			
Engagements de garantie d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients			

**Tableau n°4.4 : Encours de crédits au 31 décembre (en milliers de FCFA)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
<b>Encours total de crédits (1)+(2)</b>			
Encours de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)			
• Encours de crédits sur les hommes (a)			
• Encours de crédits sur les femmes (b)			
Encours de crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)			

**Tableau n°4.5 : Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en unité)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
<b>Nombre de crédits en cours (1)+(2)</b>			
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)			
• Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)			
• Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)			
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)			

100

**Tableau n°4.6 : Evolution de l'encours des crédits par terme**

Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année n)		Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année n-1)		Variation de l'encours des crédits à court terme	Variation de l'encours des crédits à moyen et long terme
Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme		

**Tableau n°4.7 : Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et Commission Bancaire de l'UMOA)**

Prénoms et nom	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur

**Tableau n°4.8 : Opérations de crédit sur ressources affectées**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées			
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Nombre de crédits en cours sur ressources affectées			
Montant des crédits en cours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			

**Tableau n°4.9 : Gestion du portefeuille de crédit**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)			
Taux brut des créances en souffrance <sup>1</sup>			
Taux de remboursement des crédits accordés <sup>2</sup>			
Taux de recouvrement des créances en souffrance <sup>3</sup>			
Encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Taux brut de créances en souffrance sur ressources affectées <sup>4</sup>			
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées <sup>5</sup>			
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées <sup>6</sup>			
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)			
Taux de perte sur créances <sup>7</sup>			

1 rapport entre l'encours brut des créances en souffrance et le total de l'encours brut des crédits

2 rapport entre les échéances remboursées et le montant attendu au cours de l'année

3 rapport entre le montant des créances en souffrance recouvrées et le montant total des créances en souffrance

4 rapport entre l'encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées et le montant total de l'encours brut des crédits sur ressources affectées

5 rapport entre le montant des échéances des crédits sur ressources affectées effectivement remboursées et le total des échéances attendues sur les crédits sur ressources affectées

6 rapport entre le montant recouvré sur créances en souffrance sur ressources affectées et le total des créances en souffrance sur ressources affectées

7 rapport entre le montant des crédits passés en perte et le total de l'encours des crédits de la période

15

## V. DONNEES SUR LES AUTRES ACTIVITES AUTORISEES

### 5.1 Activités de transfert rapide d'argent

#### Informations d'ordre général :

- nom et adresse du représentant (Banque, Poste) ;
- nom et adresse de la société représentée (Western union, Money gram, etc.) ;
- nombre d'opérations exécutées au cours de l'année :
  - à l'émission ;
  - à la réception.

**Tableau n°5.1 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA)**

Rubriques	Année (n-1)	Année (n)	Variation (en %)
Transferts reçus (1)			
UEMOA			
Autres pays Africains			
Union Européenne			
Etats-Unis			
Autres pays			
Transferts émis (2)			
UEMOA			
Autres pays Africains			
Union Européenne			
Etats-Unis			
Autres pays			
Solde des transferts (3) = (1)-(2)			

## 5.2 Activités de micro assurance

### Informations d'ordre général :

- nombre de bénéficiaires ;
- catégories de prestations offertes : à détailler.

**Tableau n°5.2 : Opérations de micro assurance (en milliers de FCFA)**

Rubriques	Année (n-1)	Année (n)	Variation (en %)
Montant des primes émises			
Assurance-vie			
Assurance non vie			
Montant des arriérés de primes			
Montant des sinistres à payer			

**Tableau n°5.3 : Opérations de change**

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaleur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)				
Dollar des EU (USD)				
Franc Suisse (CHF)				
Livre sterling (GBP)				
Autres				

05

## VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

**Tableau n°6.1 : Tarification des opérations avec la clientèle (\*)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients		
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients		
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients		
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients		
<b>Taux d'intérêt effectif global (**)</b>		

(\*) : Communiquer le taux d'intérêt annuel

(\*\*) : Indiquer le mode de détermination

**Tableau n°6.2 : Répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)**

Objet du crédit	Année (n-1)	Année (n)	Variation (en %)
Crédits immobiliers			
Crédits d'équipement			
Crédits à la consommation			
Crédits de trésorerie			
Autres crédits			

**Tableau 6.3 : Dons et œuvres sociales**

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financière (en FCFA)

15

**Tableau n°6.4 : Répartition sectorielle des crédits accordés (\*) en milliers de FCFA**

Secteurs d'activités	Année (n-1)	Année (n)	Variation (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche			
Industries extractives			
Industries manufacturières			
Bâtiment et travaux publics			
Commerce, restaurants, hôtels			
Electricité, gaz, eau			
Transports, entrepôts et communications			
Assurances, services aux entreprises			
Immobilier			
Services divers			

(\*) La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD.

## VII. OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES

**Tableau n°7 : Opérations avec les autres institutions financières (établissements de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)			
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)			
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)			
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières			
Ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)			
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)			

10

## VIII. DONNEES SUR LA PERFORMANCE DES MEMBRES DES RESEAUX (UNIONS, FEDERATIONS ET CONFEDERATIONS)

**Tableau n°8 : Indicateurs de performance des institutions affiliées au réseau (\*)**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre d'institutions affiliées déficitaires			
Montant total du déficit d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)			
Nombre d'institutions affiliées excédentaires			
Montant total de l'excédent d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)			

(\*) Tableau à renseigner par les structures faitières

## IX. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

**Tableau n°9 : Nombre de réunions tenues au cours de l'année**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Par l'Assemblée Générale			
Par le Conseil d'Administration ou l'organe équivalent			
Par le Conseil de Surveillance (*)			
Par le Comité de Crédit (*)			
Par les autres comités (**)			

(\*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(\*\*) A préciser

## X. PERFORMANCES FINANCIERES

**Tableau n°10 : Indicateurs de performances financières**

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA			
Produit financier net en milliers de FCFA			
Résultat net en milliers de FCFA			
Taux de marge nette <sup>1</sup>			

<sup>1</sup> Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt.